



TRAVERSÉE DE PRELLES

Il s'agit de repenser la traversée du village de Praelles dans une configuration qui prend en compte la sécurité de tous les usagers (piétons et automobilistes) et l'amélioration de la qualité du cadre de vie avec l'aménagement d'espaces publics.

Réaliser la mise en sécurité des déplacements piétonniers par la création de trottoirs de part et d'autre du bâti.

Réduire la section de voirie de la RN94 dans la traversée du village pour limiter la vitesse des véhicules.

Réorganiser des lieux de stationnement et aménager certains espaces publics (places et placettes) dans l'intention de raccrocher ces aménagements avec l'urbanisation existante et future.

Aménagement routier sur la RN94 pour réduire la vitesse dans le village (Chicane et Tourne à Gauche).

PROGRAMME : requalification de la traversée de Praelles

ADRESSE : Praelles - 05120 Saint Martin de Queyrières

MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune de St Martin de Queyrières

MAÎTRE D'OEUVRE : RONZONI Yannick

ANNÉE D'ACHÈVEMENT : 2017

SURFACE (PLANCHER) : 2000 m²

COÛT : 1 697 040



TRAVERSÉE DE PRELLES

ARCHITECTURE :

Le projet s'est installé sur les abords de l'emprise de la RN94 en s'appuyant sur le bâti existant (Entrées des habitations, entrées des caves, façades, stationnement privatif, etc.). Prise en compte des monuments historiques classés et du patrimoine vernaculaire (Chapelle st Jacques, Croix en bois et petite chapelle privée à l'entrée Sud du village, fontaines).

Prise en compte du paysage au travers de l'évolution du site (photos aériennes anciennes, carte d'Etat Major et carte de Cassini). Etude et analyse du cadastre Napoléonien et actuel. Lecture et analyse de la géomorphologie du site accompagnées d'un Etat des Lieux de l'existant. Prise en compte des structures végétales et constat de la végétation en place dans les espaces publics et jardins privatifs. Prise en compte de la configuration des cours d'eau, des ravins

La réflexion sur la réduction de l'imperméabilisation des sols s'est traduite par la réalisation d'espaces verts "tampon". Zones de plantation en capacité de récupérer les eaux de ruissellement pour limiter les rejets dans le réseau d'eau pluvial.

Réalisation de trottoirs pour permettre les déplacements et la mise en sécurité des habitants.

MATÉRIAUX :

Une réflexion s'est organisée sur la qualité esthétique des revêtements de sol (choix des matériaux et de leur mise en oeuvre, béton bouchardé avec "marbre de Guillestre", lames d'acier Corten dans l'enrobé). Réalisation de murs et murets avec des matériaux naturels (pierre de taille et pierre prise sur place).

Utilisation du bois pour les mâts des candélabres.

Priorité aux circuits courts et aux matériaux locaux pour la réalisation d'ouvrages (mur de soutènement en bois - Mélèze, barrières de protection en bois, mobiliers urbains - abris bus).

ENERGIE :

Eclairage public, mise en oeuvre de luminaires avec des LEDs, réduction de l'intensité lumineuse selon les heures de la journée, détecteurs de présence sur les parkings.

Espaces verts, plantation d'espèces adaptées au climat, au sol, peu consommatrices en eau une fois installées. Prise en compte de l'absence de personnel dédié à l'entretien des espaces verts (entretien à minima, végétation rustique, espèces ornementales peu contraignante, végétation indigène ou espèces adaptées au condition du site et au besoin du projet, etc.)

PRINCIPAUX PROFESSIONNELS INTERVENUS :

Paysagiste concepteur DPLG - 139Paysages
BET VRD - Saunier INFRA
BET Eclairage public - Jean François RAGARU

PRINCIPALES ENTREPRISES INTERVENUES :

Allamanno VRD
SUDATI Eclairage public
JARDIVERT Espaces Verts